

**Communauté de Communes
Terrassonnais Haut Périgord
Noir**

**Pôle des Services Publics
58 Ave Jean Jaurès
24120 TERRASSON-
LAVILLEDIEU**

L'an deux mil vingt-deux, le 28 février, à vingt et une heures, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Terrassonnais Haut Périgord Noir, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, Salle des fêtes de Condat sur Vézère, sous la présidence de M. Dominique BOUSQUET, Président.

Date de convocation : 18 février 2022

Nombre de Conseillers Communautaires	
En exercice	58
Présents	45
Votants :	49
Pour :	49
Contre :	0
Abstention :	0

PRÉSENTS :

Titulaires : Josiane LEVISKI, Sylviane GRANDCHAMP, Bertrand CAGNIART, Lionel ARMAGHANIAN, Bernadette MERLIN, Jean-Marie CHANQUOI, Patrick GAGNEPAIN, Stéphane ROUDIER, Gaston GRAND, Jean-Louis PUJOLS, Elodie REBEYROL, Roland MOULINIER, Sébastien LUNEAU, Daniel BOUTOT, Daniel BARIL, Jean-Pierre VERDIER, Denis ADAMSKI, Francine BOURRA, Claude SAUTIER, Alexandra DUMAS, Jean-Jacques DUMONTET, Michel MEYNARD, Marie-Claire BOULINGUEZ, Edmond Claude DELPY, Bernard DURAND, Patrick DELAUGEAS, Claude TURBANT, Régine ANGLARD, Bernard BEAUDRY, Dominique BOUSQUET, Jean BOUSQUET, Coralie DAUBISSE, Isabelle DUPUY, Frédéric GAUTHIER, Fabien JAUBERT, Sabine MALARD, Maud MANIERE, Caroline VIEIRA, Jean-Luc BLANCHARD, Nicole RAVIDAT Dominique DURAND, Laurent PELLERIN.

Suppléant : Patrick LEFEBVRE représente Gérard MERCIER, Daniel DEVAUX représente Annie DELAGE, Maurice DUBREUIL représente Jacques MIGNOT.

Excusés : Didier CLERJOUX, Dominique DURUY donne pouvoir à Dominique BOUSQUET, Patricia FLAGEAT, Jean-Michel LAGORSE, Nicolas DJERBI donne pouvoir à Roland MOULINIER, Nadine PIERSON donne pouvoir à Francine BOURRA, Olivier ROUZIER, Francis AUMETTRE, Mattia TRENTEMONT, Jean-Michel LAGORSE, Roger LAROUQUIE, Claudine LIARSOU donne pouvoir à Jean BOUSQUET, Jean-Yves VERGNE.

SECRÉTAIRE : Mme Josiane LEVISKI.

OBJET : Financement des actions 2021 du Pôle d'Interprétation de la Préhistoire

L'Etablissement Public de Coopération Culturelle (EPCC) Pôle d'Interprétation de la Préhistoire (PIP) sollicite la communauté de communes sur le co-financement de 4 actions inscrites dans le plan d'actions 2021 du Grand Site de France de la Vallée de la Vézère, conformément aux orientations débattues en Conseil des Collectivités Locales du 15 décembre 2020 et retenues par le Comité de Pilotage du Grand Site de France le 24 février 2021 et par le Conseil d'Administration du PIP le 9 mars 2021.

AR Prefecture

024-200041150-20220228-DE2022021BIS-DE
Reçu le 04/03/2022
Publié le 04/03/2022

Les actions concernées sont les suivantes :

- Elaboration du schéma d'interprétation du Grand Site de France (2021-2022) : financement sollicité au titre de 2021 = 481€ soit 1,9% du budget prévisionnel 2021 de l'action.
- Réalisation de cartes paysagères (2021) = financement sollicité = 415€ soit 5,9% du budget prévisionnel de l'action.
- Organisation de la 2nde fête du Grand Site de France (2021) : financement sollicité : 593€ soit 5,9% du budget prévisionnel 2021 de l'action.
- Création d'une exposition « le Grand Site dans tous les sens » (2021) : financement sollicité = 2 175€ soit 2% du budget prévisionnel de l'action.

Le montant global de ces 4 demandes s'élève à 3 364€.

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

 **VALIDE** le financement par la Communauté de Communes des actions 2021 ci-dessus listées ;

 **AUTORISE** M. le Président à faire, dire et signer tout acte en lien avec cette affaire.

Fait et délibéré au siège les jours, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme, fait à Terrasson-Lavilledieu,

le 04/03/2022

Le Président,
Dominique BOUSQUET

AR Prefecture

024-200041150-20220228-DE2022021BIS-DE
Reçu le 04/03/2022
Publié le 04/03/2022